



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

13 septembre 2018 à 18h45

Maison de Quartier de Chailly

Parents : Concha Alfonso (CA), Da Silva David (DSD), Donze Manuel (DM), et Turin Bertschy Mélanie (TBM)

Professionnels : Blanc Christine (BC), Lugon Isabelle (LI), Schiltknecht Lise (SL) et Zryd Centelighe Claude[‡] (ZCC),

Organisations : Diday Isabelle (DI), Grandmottet Delphine (GD), Pupet Patrick (PP), et Walefack Mbamitat Didier (WMD)

Autorités politiques :

Invités : Périllard Marianne (PM) et Vuilleumier Rose Marie

Excusés/absents : Boschetti Olivier (BO), Costa-Rubin Isabelle (CRI) et Essmaali Béchir (EB)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 28.05.2018
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Rencontre Conseil des élèves
5. Séance de coordination des présidents (01.10.18)
6. Projets et organisation
7. Budget 2018
8. Date et lieu de la prochaine séance
9. Divers et propositions individuelles

1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

Divers :

- LI : journée du 9 septembre et règlement
- PM propose un tour de table
- GD invitation 6 octobre.

OJ accepté.

[‡] secrétaire de séance



2 Adoption du PV de la séance du 28 mai 2018

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV.

Le PV est passé rapidement en revue. Manuel Donzé remercie la Commission d'avoir accepté son changement dans la commission du quart politique au quart parents.

Changement dans le PV sur la Sous-commission : biffer «lors de la prochaine séance».

Suite du PV accepté.

3 Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

DSD : il n'y a plus de représentant du quart politique, il a écrit à la Municipalité.

Marianne Périllard Société de Développement et rédactrice du Canar : nouveau membre accepté pour le quart associatif.

Isabelle Lugon n'est plus doyenne à Coteau-Fleuri mais continue d'y enseigner et peut donc conserver sa place au sein de la Commission.

Rose Marie Vuillemier directrice de l'APEMS de Coteau-Fleuri : nouveau membre accepté pour le quart associatif.

Madame Sax démissionne.

Composition de la CET :

- 6 parents
- 6 membres quart associatif
- 4 membres école
- 0 membre quart politique.

Une question doit être posée à Mme De Pietro, est-ce que les représentants des Apems sont comptabilisés dans le quart associatif ou école ? DSD répond qu'ils sont comptés dans le quart associatif.

CB propose qu'on repose la question aux membres que nous voyons peu en séance s'ils souhaitent toujours participer à la CET.

TBM a une maman qui serait intéressée : Mila Boumghar.

4 Rencontre Conseil des élèves

GD a rencontré les élèves du Conseil des élèves de Chailly dans le cadre de leur projet de « Boum ». L'existence de la Commission a été portée à leur attention. Elle continue volontiers à faire le lien à Chailly.

IL : on explique toujours aux élèves que la CET est aussi un relai.

5 Séance de coordination des Présidents (01.10.18)

DSD : le 1^{er} octobre 2018 aura lieu la séance de coordination des Présidents.

LS relève que ce serait bien de dire que l'Apems de Coteau-Fleuri participe à la Commission.



RMV dit qu'elle représente les Apems et demande si elle peut se faire remplacer au cas où elle ne pourrait pas venir. DSD expose que l'on peut admettre qu'un membre du quart associatif soit remplacé lors de séances de la Commission (par un membre de la même association). Cependant il ne peut y avoir qu'un seul membre élu au sein de la Commission et une entente doit être trouvée entre le membre et son remplaçant au sujet des jetons de présence. Ceux-ci seront toujours adressés au membre élu.

RMV demande ce qu'est ce forum, DSD lui explique.

CZ : la journée de Mon-Repos s'est très bien passée. Idée peut-être une fois ?

RMV : parcours aussi fait dans le quartier entre garderies et autres lieux du quartier.

6 Projet et organisation

DSD parle du Forum des Associations, des flyer et/ou autocollant ?

Est-ce que nous pourrions encore faire ce document explicatif de ce qu'est la CET ?

Création d'un logo pour la CET ?

Combien ? pour tous les élèves et être attentif à la communication.

DG : la réalisation du Forum

DI : un recensement des associations actives est en cours à Lausanne.

MP demande le nombre de séances qu'il y aura en sous-commission ? Le projet est prévu pour le printemps prochain voire mai juin.

DSD : il faut faire marcher nos réseaux pour connaître les associations.

GD – DI – PP – CZ forment la Sous-commission en charge du Forum des Associations.

DSD va préparer un texte pour le flyer (il enverra une proposition par mail aux membres de la CET) ou autocollant et RMV demande à sa sœur des propositions de logos.

L'autocollant sera collé dans l'agenda ? – à confirmer.

Ne pas oublier de demander officiellement l'autorisation à la Direction de diffuser ce document de la CET.

7 Budget 2018

Les autocollants ou flyers seront payés avec le budget 2018.

CZ : pourquoi pas un restaurant ? MD dit pourquoi pas. Discussion autour du restaurant, il faut trouver un coin avec une petite salle.

8 Date et lieu de la prochaine séance

Mercredi 7 novembre 2018 à 19h, lieu à définir.



9 Divers et propositions individuelles

IL annonce que le règlement a été retravaillé pendant l'été et qu'elle veut l'envoyer à la CADEV demain, il faut faire une relecture rapide.

Le règlement sera distribué aux élèves et travaillé en classe par les enseignants.

RMV dit qu'elle exploitera le règlement à l'Apems.

CZ : tournoi de foot 09.09 2018, très belle journée, jolie participation et présence du groupe de travail du projet Idéesport.

RMV : « Idéesport » a été présenté aussi lors de cette journée. Les enfants (fabrication des pâtisseries) et les mamans ont fait beaucoup. Elles cherchent des sponsors, l'Apems met à disposition de son énergie, avec des ateliers avec les élèves.

Il faut trouver des fonds réguliers.

GD : Kebabplus subventionnent des projets comme celui-ci, allez voir sur leur site.

RMV : les sous trouvés seront réinvestis dans un autre projet, si ce projet ne doit pas aboutir.

GD : invitation à la partie officielle le 6 octobre 17h15. Du 4 au 7 octobre prochain pour les 10 ans de la Maison de Quartier de Chailly : Programme extraordinaire☺.

La séance est levée à : 20h23

Mélanie Turin Bertschy
Remplaçante du Secrétaire

Lausanne, le 13 septembre 2018

Lausanne, février 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
sepscet@lausanne.ch